



CSE RÉSEAU
ZPA

COMPTE-RENDU CSE été 2025



Journal des CSE de SNCF Réseau

PARIS • 10 JUILLET 2025



AGENTS DE SNCF RÉSEAU

RÉSONANCES À DEUX VITESSES
L'UNSA, SUR TOUS LES FRONTS !

Le tribunal de Bobigny a rendu sa décision. Le PDG Matthieu Chabanel s'y est conformé. Résultat ? Une France ferroviaire à deux vitesses : Résonances démarre le 8 juillet 2025 partout... Sauf dans le périmètre Nord-Est Normandie (NEN), où l'ancienne organisation reste en place « jusqu'à nouvel ordre ». **Explications.**

CETTE FORMULE SIBYLLE CACHE UNE RÉALITÉ SIMPLE : DES MILLIERS D'AGENTS NEN PLONGÉS DANS L'INCERTITUDE. PRISES DE POSTE SUSPENDUES, PROJETS PERSONNELS EN STAND-BY, CARRIÈRES EN PAUSE... ET CETTE MENTION « JUSQU'À NOUVEL ORDRE » QUI SONNE COMME UN EFFET D'ANNONCE SANS ÉCHÉANCE ENTRE « TEMPORAIRE » ET « JUSQU'À NOUVEL ORDRE » IL Y A PARFOIS DES ANNÉES DE DIFFÉRENCE !



LE TITRE DE TOUTES LES COMPLEXITÉS : LE DÉTOURNEMENT DES OPPORTUNITÉS
Soignons lucides : cette organisation biophasée lancée au printemps. Les congés approchent. Les démenagements sont programmés pour certains, suspendus pour d'autres. Les embaîches ont leurs inscriptions soignées... Mais dans quelle ville ? Et pendant ce temps, l'incertitude professionnelle ne prend jamais de vacances.

L'UNSA TRANSFORME CETTE CONTRAINTE EN LEVIER D'ACTION
Cette période de transition forcée, nous l'utiliserons pour construire des garanties solides et obtenir de la direction une feuille de route claire pour les agents NEN et ceux des autres CSE qui devaient rejoindre le territoire Nord-Est Normandie. Parce que nous préférons une incertitude accompagnée à une précipitation mal préparée.

L'UNSA : DÉJENFONCTION, TOUJOURS EN MOUVEMENT !
Dès l'annonce de cette mise en œuvre partielle, nous avons actionné tous les leviers. Pas de temps mort, pas d'attente. Nos élus ont immédiatement interpellé la nouvelle DSDIR sur les questions essentielles.

- #1 Le sort des mobilités interopératoires déjà engagées ou à engager : comment passer de l'ancien au nouveau système ?
- #2 Les entretiens exploratoires et d'orientations non idéales : chaque agent a le droit à un accompagnement complet.
- #3 Les garanties pour les projets personnels engagés : la bonne foi doit être protégée.
- #4 L'articulation entre les deux organisations : éviter les situations et les zones grises.
- #5 Le calendrier de sortie du « jusqu'à nouvel ordre » : l'incertitude ne peut pas être éternelle.

NOTRE MESSAGE À LA DIRECTION : L'EXIGENCE D'UN PILOTAGE COHÉRENT
Nous avons été clairs avec la SA Réseau : cette organisation à deux vitesses nécessite un pilotage renforcé. Dans cette période d'incertitude institutionnelle, chaque approximation devient anxiogène : chaque flou nourrit les rumeurs les plus folles. 🙌

📧 📱 📺 📷 📄 📌

UNSA-FERROVIAIRE

Résonances : une France ferroviaire à deux vitesses

Le tribunal de Bobigny a rendu sa décision, le PDG Matthieu Chabanel s'y est conformé.

Résonances a démarré partout le 8 juillet dernier... sauf dans le périmètre Nord-Est Normandie, où l'ancienne organisation reste en place jusqu'à « nouvel ordre ».

Une formule qui plonge des milliers d'agents de la zone NEN dans l'incertitude au pire moment.

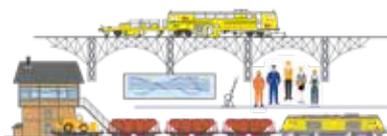
Cette organisation à deux vitesses nécessite un pilotage renforcé et doit maintenir le dialogue social pendant les semaines à venir sur l'ensemble du périmètre de Réseau, car les congés protocolaires ne suspendent pas les inquiétudes professionnelles.



Position UNSA

C'est pourquoi, dans le cadre du projet

Résonances, il apparaît important pour l'UNSA-Ferroviaire que les élus aient certaines informations complémentaires pour leur compréhension de ce projet d'envergure et surtout pour le bien être des salariés de notre périmètre.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Nomination d'un médecin au cabinet médical de Poitiers

Les élus du CSE ZPA ont (enfin) été consultés pour la nomination d'un médecin au cabinet médical de Poitiers.

Cela faisait plus d'un an que le précédent docteur avait quitté ses fonctions ! Enfin une bonne nouvelle pour les agents de ce secteur.

Cependant, dans la précédente organisation, le médecin intervenait aussi dans le cabinet médical de Saintes.

Or, à ce jour, les agents de ce périmètre n'ont toujours pas de praticien désigné ...



Position UNSA

Pour l'UNSA-Ferroviaire, depuis le temps que les agents de Poitiers attendaient d'avoir enfin un médecin dans leur cabinet, nous ne pouvons que nous réjouir de cette consultation.

Malheureusement, nous constatons aussi que la situation du médical ne s'améliore toujours pas et les difficultés de l'entreprise pour recruter des médecins et se montrer attractive sont toujours aussi importantes.



Rapport annuel d'activité 2024 du CSE ZPA concernant le service de prévention et de santé au travail : pas d'amélioration par rapport à 2023.

Les informations présentées dans ce rapport permettent d'avoir le point de vue du service médical sur la situation au sein de la ZPA.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la situation n'est pas glorieuse ! Les années se suivent et se ressemblent, avec les mêmes problématiques qui perdurent...

État des lieux :

- Toujours des problématiques concernant les locaux médicaux (vétusté, problèmes d'isolation, difficultés d'accès pour les personnes à mobilité réduite) ;
- Manque de médecins du travail ;
- Manque de personnel pour assurer le suivi des dossiers des agents. Seulement 47 % des agents du périmètre ZPA ont été examinés sur l'année 2024 ;
- Impact des réorganisations (Maintenir demain, évolution de l'EI, création de l'ESTI Atlantique) qui ont été des sources d'inquiétudes chez de nombreux agents ;
- Problématiques concernant l'état des locaux de certaines brigades qualifiées de « lamentable » par le rapport ;
- Problématiques de risques psychosociaux (RPS), agents qui se sentent abandonnés, manque de considération, etc. ;
- Non prise en compte du vieillissement des salariés par la SNCF alors que les carrières s'allongent.



Position UNSA

Pour l'UNSA-Ferroviaire, qui porte de nombreux sujets repris dans ce document, la Direction de la ZPA doit intervenir pour permettre l'amélioration de la situation du service de prévention et de santé au travail du périmètre du CSE Réseau ZPA. De plus, l'entreprise doit tenir compte des alertes formulées dans ce rapport concernant les agents et locaux de notre périmètre.

Bloc 3 : l'année 2024**en quelques chiffres sur le périmètre ZPA**

Pour rappel, le bloc 3 correspond aux données concernant la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi.

La première partie de la consultation porte sur le bilan de l'année écoulée.

Quelques chiffres :

- Un fort repli des recrutements par rapport à l'année précédente : -162 ;
- 86 démissions ;
- 87% du volume d'heures de formation, qui étaient prévues, ont été réalisées ;
- Les volumes de formations dispensées en campus reculent (-10%) alors que ceux réalisés en distanciel explosent (+98%) ;
- 197 accidents de travail avec arrêt (ATAA) ;
- Dégradation du taux de féminisation de l'effectif ZPA qui passe de 11% (2023) à 10%.

**Position
UNSA**

Pour
l'UNSA-Ferro-

viaire, la situation de l'emploi sur notre zone de production n'a rien de rassurant et nous semble difficilement compatible avec les besoins réels liés au renouvellement du réseau.

Sur le sujet de la formation, nous dénonçons une stratégie des compétences qui repose sur des micro-formations peu capitalisables et un

système informatique (Station C) défaillant.

Concernant le sujet de la prévention des risques professionnels, il est temps de se ressaisir. Notre priorité, doit demeurer la sécurité et la bonne santé des personnels au travail, sans être restreint par un quelconque budget.

Enfin concernant le sujet de l'égalité professionnelle, la situation sur notre périmètre devient critique.

VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

Prénom	Nom	Mail	Tél.	Prénom	Nom	Mail	Tél.
Régine	Dréano	dreano.r@unsa-ferroviaire.org	06 32 13 92 57	Laurent	Marois	marois.l@unsa-ferroviaire.org	06 58 03 85 55
Solange	Garrigues	garrigues.s@unsa-ferroviaire.org	06 30 03 06 58	Mickael	Lecuyer	mickael.lecuyer@reseau.sncf.fr	06 21 67 53 27
Lise	Ginolin	ginolin.l@unsa-ferroviaire.org	06 87 25 18 14	Benoit	Jégo	benoit.jego@reseau.sncf.fr	06 21 14 28 66
Patrick	Labrue	labrue.p@unsa-ferroviaire.org	06 29 88 90 28	Yannick	Cantegrel	cantegrel.y@unsa-ferroviaire.org	06 14 99 37 82
Sophie	Lahore	sophie.lahore@reseau.sncf.fr	06 11 66 13 71	Virginie	Renaudin	virginie.renaudin@reseau.sncf.fr	06 13 04 04 85
Philippe	Guelpa	guelpa.p@unsa-ferroviaire.org	06 03 77 20 94	Jean-Paul	Araujo	araujo.jp@unsa-ferroviaire.org	06 67 77 15 70
Yann	Dureau	dureau.y@unsa-ferroviaire.org	06 03 15 98 35	Jean-François	Agullo	jean-francois.agullo@reseau.sncf.fr	06 25 10 09 91

Représentant Syndical de la délégation UNSA-Ferroviaire

Pierre-Henri	Vallade	vallade.ph@unsa-ferroviaire.org	06 71 21 14 14
--------------	---------	---------------------------------	----------------

POUR NOUS ADRESSER VOS QUESTIONS :

vallade.ph@unsa-ferroviaire.org

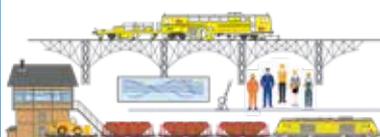
RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES :

sos.harcelement.zpa@gmail.com



**POUR CONSULTER NOS
INFORMATIONS EN LIGNE :**

<https://www.unsa-ferroviaire.org>

**UNSA-Ferroviaire**

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org